

Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 09 mars 2023

Date : 09 mars 2023

Année scolaire : 2022 / 2023
Numéro de séance : 5
Date de transmission de la convocation aux membres : 27 février 2023
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M JADEAU
Secrétaire de séance : Mme COLIN
Quorum : 13
Nombre de présents : 20

Ordre du jour

I – FONCTIONNEMENT GENERAL

1-1- Calendrier estival 2023 (annexe 1)

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

2-1- Liste des fournitures (annexe 2)

2-2- Modification du séjour en Angleterre

2-3- Modification de la date de l'épreuve orale du DNB

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3-1- Compte financier 2022 (annexes 3 et 4)

3-2- Contrats et conventions (annexes 5 et 6)

3-3- DBM

3-4- Budget prévisionnel du séjour d'intégration des classes de 6^{ème} à Lathus en septembre 2023 (annexe 7)

3-5- Vente des tables de cuisine

3-6- Modification du tableau des prélèvements (annexe 8)

3-7- Participations financières aux séjours (annexe 9)

IV – QUESTIONS DIVERSES

Annexes

Calendrier estival 2023 (annexe 1)

Liste des fournitures pour la rentrée 2023 (annexe 2)

Rapport du chef d'établissement sur le compte financier 2022 (annexe 3)

Rapport de l'agent comptable sur le compte financier de l'exercice 2022 (annexe 4)

Convention collège-entreprise Gonnin Duris pour la mise en place d'une classe en entreprise (annexe 5)

Convention collège-CCCP pour la mise à disposition des équipements sportifs (annexe 6)

Budget prévisionnel pour l'organisation d'un séjour d'intégration des classes de 6^{ème} à Lathus (annexe 7)

Tarif vaisselles cassées (annexe 8)

Tableau des participations aux séjours 2022-2023 (annexe 9)

FEUILLE D'ÉMARGEMENT
Séance 09 mars 2023

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
MEMBRES DE DROIT	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✕		
	Gestionnaire	AYRAULT Isabelle	✕		
	CPE	DUPONT Julien	Excusé		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	✕		
	Commune siège	POUVREAU Laëtitia	✕		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES		COLIN Josette	✕		
		RENGEARD Jean-François	Excusé		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	DELMARLE Théo	Excusé	MOHAMMEDI Julie	✕
		DUBUISSON Aurélie	✕		
		DUMAY Aurore	✕		
		LE LANNOU Marie-Anne	✕		
		RIBARDIÈRE Sandrine	✕		
		RINGUET Elizabeth	✕		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAUD Sylvie	✕		
		CLÉMENT Anita	Excusée	PAVAGEAU Benoît	✕
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	ARTAUD Mathilde	✕		
		FAUCHER Claire	Excusée	GONFROY Nicolas	✕
		FAYOUX Emilie	Excusée	VAN-HECKE Gwendoline	✕
		GAILLARD Lucie	Excusée	PASQUAY Déborah	✕
		GIRAUDON Alexandra	✕		
		MALLET Séverine	Excusée		
	Elèves	ARTAUD Maëlle	✕		
		LISOWSKI Tom	✕		

II- VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE.

2-1- Liste des fournitures pour la rentrée 2023 (annexe 2).

M. JADEAU présente la liste et précise que pour 2023-2024 le workbook sera à la charge des familles puisqu'il est dans la liste des fournitures, même si on peut penser à un achat groupé.

Cette liste faisant partie d'une des questions diverses déposées par les représentants des parents, M. JADEAU interroge les enseignants sur la priorité donnée aux cahiers plutôt qu'aux classeurs ou portes vues. Ils sont unanimes à répondre qu'en terme d'organisation, les élèves s'y retrouvent bien mieux avec des cahiers, au moins sur les premières années du collège. À une autre question des parents Mme RINGUET précise la nature des écouteurs demandés (embout « Jack » muni d'un microphone).

Des ajustements sont effectués dans la liste en latin et en anglais.

La liste ainsi finalisée est soumise au vote.

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

2-2- Modification du séjour en Angleterre.

Le séjour en Angleterre prévu du 2 au 7 avril prochain doit être repoussé. En effet, notre prestataire nous a informé que le nombre de familles pour accueillir les élèves était insuffisant sur cette semaine-là. Les familles ont été averties.

Deux alternatives sont travaillées : un séjour du 11 au 16 juin avec un changement de localisation ou si les difficultés persistent, un séjour repoussé à l'automne. Cette dernière solution est permise car l'option LCE ouverte il y a 2 ans n'accueille pas encore de 3^e. L'impact sur la participation financière des familles serait nul puisqu'elle a été votée précédemment à hauteur de 250 €.

Mme VAN HECKE demande si ces difficultés sont liées au brexit, ce que confirment Mme RINGUET et M. JADEAU. À la possibilité de se tourner vers un pays de langue anglaise comme Malte par exemple, Mme RINGUET répond qu'alors la confrontation à la culture anglaise ne serait pas permise.

2-3- Modification de la date de l'épreuve orale du DNB.

Le CA du 29 novembre dernier a voté la banalisation du mercredi 14 juin pour l'organisation de l'épreuve orale du DNB.

Dans l'hypothèse où le séjour en Angleterre se déroulerait du 11 au 16 juin, l'épreuve orale doit être déplacée car il n'y aura pas assez d'examinateurs, 5 enseignants devant accompagner ce séjour.

M. JADEAU propose donc de repousser cette épreuve au mercredi 21 juin 2023 et donc de banaliser cette demi-journée dans les mêmes conditions que précédemment (demi-pension décomptée pour les 6^e, 5^e et 4^e et restauration ouverte pour les 3^e).

Les élèves de 3^{ème} auront alors à vivre un bloc DNB d'un seul tenant avec l'épreuve orale du 21, les révisions des 22 et 23 et l'épreuve finale les 26 et 27 juin.

III- VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (2^{ème} partie).

3-2 – Contrats et conventions (annexes 5 et 6).

Il s'agit de 2 conventions, la première couvrant l'organisation d'une classe en entreprise et la seconde, la mise à disposition des équipements sportifs par la CCCP pour la période 2022-2024 (jusqu'au 1^{er} janvier 2025).

La classe en entreprise, ce sera la 4A, est organisée les jeudi 23 et vendredi 24 mars prochains dans l'entreprise Gonnin-Duris de Sauzé Vaussais. C'est une alternance d'ateliers de découverte des métiers de l'entreprise (vente et entretien de matériels agricoles, e-commerce et irrigation) et de regroupements pédagogiques pendant lesquels les élèves travailleront le passeport EDUCFI (sensibilisation aux enjeux de l'éducation budgétaire et financière pour acquérir des connaissances et compétences liées à ces domaines) ou des activités en lien avec le monde économique.

Convention avec l'entreprise Gonin Duris :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

Convention avec la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP) :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

3-3- DBM pour information.

Lors de la préparation du budget 2023, dans les documents de préparation pour le calcul du SRH des formules de calcul n'ont pas été toutes modifiées.

En recette il faut noter :

0ECOLMA : 20 037,60 € au lieu de 18 443,70 € soit une augmentation de 1 593,90 €

0ECOLS : 42 665,80 € au lieu de 28 809,72 € soit une augmentation de 3 187,80 €

En dépenses :

Denrées 77 079,47 au lieu de 77 028,81 + 50,66 €

FRAR : 28 828,68 € au lieu de 28 809,72 + 18,96 €

FCSH : 1 691,83 au lieu de 1 690,71 € + 1,12 €

Participation aux charges à hauteur de 17 % du 7062 : 35 756,08 au lieu de 34 943,17 € + 812,91 €

Il s'agit donc d'un simple jeu d'écritures.

3-4- Budget prévisionnel du séjour d'intégration des classes de 6^{ème} à Lathus en septembre 2023 (annexe 7).

Mme AYRAULT présente le budget prévisionnel impacté fortement par le coût du transport considérablement plus élevé que pour le séjour 2022, et évoque les différentes participations envisagées. Mme DUBUISSON précise alors qu'aucune décision quant à la participation du FSE n'a été prise faute d'une réunion du bureau de l'association. Elle ajoute la nécessité d'avoir une vision plus claire des projets pour 2023-2024 car le FSE a beaucoup financé les actions sur cette présente année scolaire. Il convient de répartir équitablement sa participation. Elle est relayée par Mme ARTAUD au nom de l'APE qui a les mêmes préoccupations.

Préambule.

La séance débute à 18h03, le quorum étant atteint avec 18 présents.

M. JADEAU présente ses excuses pour la diffusion de la convocation qui a été perturbée par des difficultés techniques indépendantes de notre volonté.

Désignation du secrétaire de séance.

Le secrétariat de séance doit être assuré par un représentant issu du collège des élus et personnalités qualifiées. Mme COLIN accepte d'en prendre la charge.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

Adoption du PV du CA du 30/01/2023.

Aucune remarque sur le contenu.

Présents : 18 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 18

Arrivée de Mme POUVREAU à 18h06.

Présentation de l'ordre du jour.

Des questions diverses ont été déposées par les représentants des parents d'élèves.

Pour libérer plus rapidement Mme MOISSON, agent comptable invitée pour présenter le compte financier, M. JADEAU propose de commencer par ce point.

III- VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (1^{ère} partie).

3-1- Compte financier 2022 (annexes 3 et 4).

Mme MOISSON aborde dans un 1^{er} temps les résultats du compte financier. Le résultat net est excédentaire, + 4 735.80 €, et s'élève à + 9 038.38 € hors amortissements. Ce résultat se répartit comme suit : + 4 118.78 € pour le service général et + 617.02 € pour le SRH. Le patrimoine de l'établissement est vieillissant avec des biens amortis depuis longtemps. Il perd donc logiquement de sa valeur.

Mme MOISSON parle ensuite de l'incidence de ce résultat sur le fond de roulement qui est de 88 065.39 € soit 90 jours de fonctionnement. C'est le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie. Le Conseil Départemental impose un minimum de 75 jours. Il est constitué des réserves du service général, des réserves du SRH, des stocks (gaz et denrées alimentaires).

Le taux de non recouvrement des créances (4.11 % contre 12.70 en 2021) a considérablement chuté. Il reste principalement constitué des créances des familles même si ces dernières sont elles aussi en diminution (5 608.59 € au 31/12/2022 contre 11 000.68 € un an plus tôt plus 1 299.84 € de créances contentieuses). De fait, l'autonomie financière du collège est en forte hausse à 69 727.27 € contre 48 183.25 € en 2021.

Mme GIRAUDON s'interroge sur la nature des créances contentieuses et Mme MOISSON explique que ce sont les créances dont le recouvrement a été confié à un huissier lorsque la démarche auprès des familles a été épuisée.

Pour terminer, Mme MOISSON évoque la trésorerie dont le nombre de jours est passé à 103 contre 94 en 2021 et les reliquats de subventions, fonds social mais aussi reliquats anciens (OFAJ et Conseil Départemental pour un échange avec l'Allemagne) ou plus récent (APE pour le projet avorté sur Bilbao en 2019-2020).

M. JADEAU résume ensuite son rapport sur le compte financier pour noter la richesse des propositions menées en direction des élèves dans le cadre des parcours, avec la reprise des séjours avec nuitées sur le dernier trimestre de l'année 2022, les difficultés à actionner le fonds social y compris lorsque le formulaire est donné aux familles, l'importance des investissements du Conseil Départemental et la priorité donnée aux produits locaux et/ou bio dans la restauration du collège (44.75 % en 2022 contre 22.5 % à son arrivée au collège en 2019).

Adoption du compte financier :

Présents : 19 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 19

Arrivée de monsieur GONFROY à 18h30.

Adoption de l'affectation des résultats :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

1-1- Calendrier estival 2023 (annexe 1).

M. JADEAU présente le calendrier en notant la suppression des EDT pour le DNB, pour la correction les 29 et 30 juin et pour la semaine suivante (préparation de l'année scolaire 2023-2024). L'accueil des élèves sera assuré et un recensement des souhaits des familles sera effectué en juin. L'autre point à noter dans ce calendrier est l'organisation décalée de la rentrée.

Les dates de la fête du collège et de la journée des 3^{èmes} sont incertaines, elles n'ont pas encore été fixées.

[Elles l'ont été depuis le CA : mardi 4 juillet pour la journée des 3^{èmes} et jeudi 6 juillet pour la fête du collège]

Pour information, la restitution des livres aura lieu le vendredi 23 juin au matin et non le 22.

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

M. JADEAU rappelle le contexte, la nécessité de voter un budget prévisionnel pour valider la participation des familles afin que l'information puisse être intégrée au dossier d'inscription, aucun CA n'étant prévu d'ici la fin du mois de juin, et le mode de calcul pour les participations du FSE et de l'APE (participation par élève au séjour d'intégration 2022 multiplié par le nombre d'élèves prévu en septembre 2023). Le montant n'est donc qu'indicatif et absolument pas contraignant pour le FSE et l'APE. C'est juste un élément de réflexion à prendre en compte pour fixer la participation des familles. La participation du collège sera augmentée si nécessaire. M. JADEAU demande au CA de se prononcer sur le montant que ses membres estimeront justifié pour un séjour de 2 jours (rappel : en septembre 2022 le montant demandé était de 25 €). Après échanges, la participation est fixée à 50 € compte tenu des incertitudes mentionnées plus haut. Une recherche d'autres transporteurs est nécessaire pour limiter le coût de ce poste de dépenses.

Adoption d'une participation des familles ne pouvant excéder 50 € :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

3-5- Vente des tables de cuisine.

Mme AYRAULT demande au CA de se prononcer sur la vente d'une table de cuisine sortie d'inventaire au collège Louise Michel de Lussac les Châteaux. Le prix est fixé à 100 €.

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

3-6- Modification du tableau de prélèvement (annexe 8).

Avec le passage au progiciel de comptabilité Op@le le prélèvement mensuel pour la demi-pension a déjà du être annulée pour le second trimestre de l'année scolaire 2022-2023. L'agence comptable ne sera pas prête pour son rétablissement au troisième trimestre, les protocoles de mise en œuvre étant plus complexes que prévus et demandant davantage de temps. Les mêmes procédures de paiement (chèque, espèces, virement) que pour le second trimestre sont donc reconduites. Les factures arriveront par mail dans les familles la première semaine d'avril.

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

3-7- Participations financières aux séjours 2022-2023 (annexe 9).

M. JADEAU présente le tableau synthétisant les financements du séjour d'intégration des 6^{èmes} en septembre dernier, du séjour en Provence des latinistes, du séjour en Angleterre et de l'échange avec l'Allemagne. Il demande aux membres du CA de valider les dons, subventions et participations autres que celle des familles (déjà validées) et du collège.

Séjour d'intégration des 6^{èmes} à Lathus en septembre 2022 :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

Séjour des latinistes en Provence en mars 2023 :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

Séjour des élèves LCE en Angleterre (dates encore incertaines) :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

Échange avec le collège d'Hemmoor en Allemagne (avril et juin 2023) :

Présents : 20 Abstention : 0 Nul ou blanc : 0 Contre : 0 Pour : 20

IV- QUESTIONS DIVERSES.

Question des représentants des parents sur la qualité des repas servis au restaurant scolaire, des élèves s'en plaignant. M. JADEAU s'étonne car s'il est vrai que la question méritait d'être soulevée au CA du mois de janvier, les deux premières semaines du nouveau chef de cuisine s'étant soldées par quelques couacs, depuis les prestations sont de qualité de l'avis des adultes qui déjeunent au restaurant scolaire. Interrogés les représentants des élèves sont moins catégoriques.

M. PAVAGEAU, représentant des agents, fait alors le constat d'une élévation vertigineuse des papiers d'emballage et autres déchets de friandises retrouvés dans le collège ces dernières semaines. Constat conforté par les observations de Mme AYRAULT. Tout le monde convient que le problème est donc plus large que la simple thématique de la qualité des repas servis, que c'est une réelle question d'équilibre alimentaire qui mérite une approche globale.

À cet égard, Mme DUMAY témoigne de l'opération « Petits déjeuners » menée auprès des classes de 6^{ème} avec un petit déjeuner continental proposé le 9 mars et un autre, plus britannique, le 23 mars. Cette initiative a rencontré un vif succès auprès des élèves.

Enfin, les mêmes représentants des parents questionnent sur un éventuel retour des autorités compétentes sur la question du renouvellement des chaises des salles de classe. Interrogée, Mme PECRIAUX qui a bien réceptionné le mail de M. JADEAU reconnaît ne pas l'avoir encore traité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h52.

Les secrétaires de séance,
Mme COLIN



Le Président,
M. JADEAU



